



FSU - 95

CSA du jeudi 26 janvier 2023

Objet : Second degré, préparation de la rentrée 2023

Déclaration liminaire de la FSU95

Monsieur le Directeur académique
Mesdames
Messieurs

Nous tenons aujourd'hui notre premier CSA. Il s'agit également de notre première instance depuis les élections professionnelles. Le CSA est la est aux administrations publiques ce que le CSE est aux entreprises privées. Il s'agit donc dans le meilleur des cas d'un non-événement, est dans tous les autres cas d'une régression sociale. Nous notons à ce sujet que la FS-SSCT n'est pas une instance ce qui montre que le gouvernement fait peut de cas de la santé et de la sécurité au travail.

Quoiqu'il en soit, la FSU95 mettra tout en œuvre pour défendre les intérêts des personnels et des élèves. Elle se montrera combative et exigeante durant toute cette mandature professionnelle. Les fonctions publiques doivent avoir les moyens de fonctionner afin d'apporter un service de qualité aux usagers. C'est un impératif démocratique.

Rappelons, par exemple, que nous demandons un retour à des CAP dignes de ce nom afin de sortir de l'arbitraire dans lequel nous à enfoncer la loi de la casse des fonctions publiques du 6 août 21019.

Très ostensiblement le gouvernement montre qu'il veut poursuivre ses attaques contre les travailleurs, les retraités, la jeunesse, les fonctions publiques, etc. Bref, contre les intérêts des classes moyennes et populaires.

Celui-ci conserve la même méthode de travail qu'entre 2017 et 2022 : les OS sont privés de toutes possibilités de négociation, le gouvernement n'acceptant aucune modification autre que cosmétique ! Le président Macron vient de la rappeler concernant les retraites : il sait ce qu'il veut faire, le débat parlementaire doit pouvoir être mené afin de faire évoluer le texte, mais sans le modifier, ni sur le fond ni sur la forme ! C'est là une méthode de gouvernement fort éloigné du débat démocratique.

La nouvelle contre-réforme des retraites est une parfaite illustration de cette dérive du pouvoir. Alors que 80% des Français, la totalité des organisations syndicales et nombre d'organisation de jeunesse s'opposent au projet gouvernemental le président, Macron s'obstine. Pour la FSU ce projet gouvernemental n'a strictement rien de pragmatique, il n'est qu'idéologique et seule une lecture particulièrement fallacieuse du rapport du COR lui donne du corps !

Le seul objectif est bien d'accroître la pénibilité du travail et de renforcer la fortune des plus riches au détriment de l'immense majorité de la population. Ce projet s'inscrit dans une vision punitive du travail. La FSU et ses syndicats appellent donc les travailleuses et

les travailleurs, les privé.es d'emploi, les retraités, les étudiants à accroître la pression sur le gouvernement afin de l'obliger à retirer son projet. Le projet gouvernemental n'est pas amendable, c'est l'ensemble de sa philosophie qui est scandaleuse.

La FSU exige le retour à une retraite à 60 ans après 37,5 annuités de travail. C'est économiquement tout à fait viable. Il suffit pour cela d'accepter de taxer les distributions de dividendes, de taxer les plus riches, de hausser la contribution des employeurs et d'augmenter les salaires. Cela ne nuira pas aux performances des entreprises qui bénéficieront d'une main-d'œuvre en meilleure santé. Il est donc largement temps de revaloriser le point d'indice ce qui accroîtra les ressources de la sécurité sociale, les recettes gouvernementales et plus globalement le PIB.

Concernant plus spécifiquement l'objet de ce CSA qui est la préparation de la rentrée dans le 2d degré nous tenons à affirmer notre stupéfaction !

Monsieur le directeur académique; vous avez communiqué aux personnels de direction les documents de ce CSA avant la tenue de l'instance ce qui contrevient aux textes. Si vous aviez voulu faire preuve de transparence et d'équité, vous auriez transmis les documents au même moment aux représentants du personnel que nous sommes. Cela n'a pas été le cas ! Sommes-nous indignes ou incapables de formuler des remarques utiles ? Rappelons ici dans notre instance, que Mme la Rectrice a été surprise par cette transmission des documents lors du dernier CSA académique.

Nos professions manquent drastiquement d'attractivité. Plutôt que de chercher à restaurer celle-ci en accroissant fortement la valeur du point d'indice, en revalorisant la grille indiciaire, mais aussi en réduisant les effectifs des élèves dans les classes. Si on prend l'exemple du collège, la FSU revendique 24 élèves par classe en milieu ordinaire et 20 en éducation prioritaire, pour le lycée elle revendique 30 élèves par classe ou par groupe . Dans les deux cas, il doit y avoir la possibilité de mise en place des dédoublements nécessaires.

Au lieu de cela le ministre supprime des enseignements et des heures de cours afin de faire baisser les besoins en enseignants. Ce faisant il ne renforce que la souffrance au travail ! C'est le choix du renoncement. Le ministre fait le choix d'une politique d'amputation.

La FSU réclame un collectif budgétaire pour notre département. Si on veut mettre en place une forme d'équité dans le fonctionnement des EPLE du Val-d'Oise il faut accroître l'enveloppe globale, mettre en place une politique de recrutement d'enseignants afin que tous les élèves aient face à eux des enseignants statutaires et bien formés, y compris en enseignement professionnel. Comment comprendre qu'au lycée de l'Hautil à Jouy-le-Moutier un poste d'anglais ne soit pas pourvu et que des élèves d'enseignement professionnel inscrit en classe européenne - anglais n'aient pas de professeur d'anglais ? C'est le règne d'Ubu roi !

Comment se prépare la rentrée dans les collèges ? Comment sont évalués les besoins en technologie ? Juste après avoir annoncé sa volonté de renforcer l'enseignement de la technologie, le ministre Pap Ndiaye claironne dans les médias la suppression de la technologie en 6e ! Indépendamment de l'absence totale de logique des déclarations du ministre, nous tenons à, rappeler qu'une annonce dans les médias ne constitue en aucun cas un texte officiel et contraignant. Nous voulons donc connaître les recommandations ou les consignes que vous avez reçues à ce sujet.

Nous nous interrogeons sur ce que vous avez indiqué aux chefs d'établissement en ce qui concerne la technologie en classe de 6e ? Quelles consignes donnez-vous aux chefs d'établissement concernant la tenue des CA dans la mesure où des postes seront menacés ? Les CA devront-ils enfin tous se tenir avant la remontée des TRMD ?

Les devoirs faits vont être généralisés et rendus obligatoires lors de la prochaine rentrée, nous souhaiterions connaître l'enveloppe allouée à chaque collège. Dans le quota d'IMP des collèges, les IMP « devoirs faits » sont-elles comptabilisées ?

Nous pouvons noter une augmentation des dotations en lycée, celle-ci est-elle réelle si on lui soustrait le financement des heures de mathématiques en classe de première ainsi que les heures dues à la hausse des effectifs ?

Nous demandons qu'une communication soit faite auprès des personnels de direction rappelant les modalités en cas de suppression de poste, le dernier arrivant n'étant pas obligatoirement le collègue étant victime de la mesure de carte scolaire.

Par ailleurs, monsieur le directeur académique, nous vous avons déjà alerté sur plusieurs situations problématiques d'établissements.

Le collège Blaise Pascal de Viarmes fonctionne s'il l'on peut dire depuis 12 semaines sans principale adjointe, les dysfonctionnements sont nombreux. Les collègues ont fait la demande d'un audit le 4 octobre dernier. À ce jour aucun retour n'a été fait, les dysfonctionnements perdurent. Que comptez-vous faire afin d'améliorer la situation dans cet établissement ? Quelle est votre réponse à la demande d'audit ?

Nous avons été confrontés à des chefs d'établissement sortant explicitement de la réglementation encadrant la grève. Par exemple l'équipe de direction du collège Joliot Curie d'Argenteuil a multiplié les pressions sur les enseignants afin qu'ils/elles se déclarent grévistes plusieurs jours avant le mouvement du 19 janvier. C'est inacceptable. Nous vous demandons de rappeler que dans le second degré nous n'avons pas à nous déclarer.

Nous avons également été alertés par nos collègues que des établissements ont fermés sur le temps de la pause méridienne obligeant ainsi les élèves à manger dans la rue s'ils ne peuvent retourner chez eux. Cela est-il normal ?

La FSU apporte tout son soutien aux collègues qui se mobilisent contre la réforme des retraites, pour de meilleures conditions de travail et pour plus de justice sociale.

Monsieur le directeur académique, mesdames, messieurs, je vous remercie de votre attention.